



Flash Neuvilleois

N° 1 - Mars 2022

Au revoir Martine

Martine LEAL nous a quittés après une longue maladie. Ancienne adjointe, ex-présidente du club des « Gais Lurons », responsable du CCAS, Martine était très investie dans la commune. Elle laisse un grand vide...

Nous présentons à sa famille et à ses proches nos sincères condoléances



Le mot du Maire

L'année 2021 a été une année particulière et j'espère que l'année 2022 nous soit plus heureuse. Nous commençons à constater une accalmie des contaminations COVID, ce virus a totalement perturbé notre quotidien. Les conditions sanitaires n'ont pas permis de nous réunir, comme chaque année, pour la traditionnelle cérémonie de présentation des vœux. Malgré l'indisponibilité de la salle des fêtes, la commission des fêtes s'est organisée pour offrir un Noël aux enfants de la commune.

Malgré ce contexte éprouvant et chronophage, l'équipe municipale reste mobilisée et travaille sur le budget 2022. Notre programme d'investissement se poursuit dans les grandes lignes, avec ses opérations :

- *Etude de réhabilitation du bâtiment principal de l'ancienne école pour installer la mairie et l'agence postale,*
- *Etude sur la requalification de la rue Neuve pour création de places de stationnement et renforcer la sécurité,*
- *Démarrage des travaux rue Verte pour l'installation de la micro-crèche en septembre,*
- *Installation d'une borne électrique pour le marché hebdomadaire,*
- *Travaux de restauration des mares,*

Avec l'ouverture de la boucherie-crèmerie et l'agrandissement de la boulangerie en 2021, nous confirmons l'attractivité de la commune en renforçant les services de proximité. Aidés par la Région des Hauts de France, la Préfecture et le Conseil Départemental, nous faisons notre maximum pour maintenir le commerce local.

Souvenons-nous

Il y a un an, un accident d'hélicoptère causait la mort de notre Député

Olivier DASSAULT



Elections 2022

Tout changement d'adresse dans la commune doit impérativement être signalé à la mairie pour mettre à jour notre fichier électoral.

2022 est une année de refonte, chaque électeur déjà inscrit va donc recevoir une nouvelle carte.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans ayant fait leur recensement dans la commune.

Élections 2022

• *Présidentielle : 10 et 24 avril*

• *Législatives : 12 et 19 juin*

Conseils des jeunes (CMJ)

Nous sommes heureux de vous présenter les 4 jeunes qui ont été élus en décembre dernier et qui rejoignent le Conseil Municipal des Jeunes de LA NEUVILLE-ROY

			
LUCILE THAYE	THIBAUT CHANTRELLE	LOUISE KUBICKI	AXEL DEBOURGES

Victor, Vincent, Matthieu, Antoine, Léon et Maxime élus l'an dernier ont renouvelé leur mandat pour 2022.

Nos 10 jeunes vont se mettre au travail pour faire vivre notre village et développer toutes leurs idées.

Travaux

Sinistre Mairie

Depuis la venue d'eau importante dans la cave de la mairie entre le 26 et 27 juillet dernier, créant des désordres importants, plusieurs étapes ont été franchies :

- Nous avons entrepris et réalisé la sécurisation de la bâtisse avec le comblement total de la cave avec près de 65 m3 de coulis autocompactant et en étrépillonnant les ouvertures suite à plusieurs réunions avec tous les experts des parties concernées (Commune, Suez, Communauté de Communes, Département, entreprise de TP, Maîtrise d'œuvre).



- Le 17 février, nous avons dégagé la canalisation d'adduction d'eau que nous avons trouvée cassée au niveau d'un raccord en fonte, en présence de toutes les parties prenantes et d'un huissier. Les deux extrémités ont été sciées et emmenées par l'huissier pour analyses en laboratoire. Nous espérons ainsi pouvoir déterminer la cause de ce sinistre.



Objectif : rendre à la circulation la rue Neuve avant l'été. Concernant le bâtiment de la mairie, des expertises structurelles sont à mener pour envisager une réhabilitation.

Rue Pennellier



La réfection de la chaussée, rue de Paris et rue Pennellier, sera effectuée dans le courant de l'année.

Il restera à réaliser la signalisation, le marquage au sol, le carrefour à sens giratoire et installer le feu de récompense.

Merci de respecter les aménagements (les trottoirs, les places de stationnement, les espaces verts, le mobilier urbain...)

Agrandissement boulangerie

Pour le plus grand plaisir de nos boulangers, les travaux d'agrandissement de la boulangerie engagés par la municipalité sont terminés.



Cabinet médical

Afin de renforcer l'offre de soins au sein de notre commune, le conseil municipal a décidé en 2021 d'engager des travaux de réfection de l'ancienne école.



Ces professionnels de santé viennent compléter l'équipe pluriprofessionnelle déjà en place de la maison médicale ALMAGUIL

Demande de travaux



À partir du 1er janvier 2022, toutes les communes doivent être en capacité de recevoir les demandes de permis de construire, déclaration de travaux, certificat d'urbanisme... en ligne.

Depuis 2016 de nombreuses démarches administratives sont accessibles en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier. C'est le principe de Saisine par Voie Electronique (SVE).

A partir du 1er janvier 2022 la SVE s'appliquera aux demandes d'autorisation d'urbanisme, avec l'obligation pour toutes les communes d'être en capacité de recevoir les **documents d'urbanisme sous forme numérique**.

L'adresse dédiée à la réception des demandes d'autorisation d'urbanisme pour la commune de La Neuville-Roy est la suivante : urbanisme.lnr@orange.fr

Le dépôt du dossier dématérialisé est un nouveau service gratuit offert aux usagers mais n'est pas une obligation pour vous. La mairie continue de vous accueillir pour recevoir vos demandes papiers ou envoyées par courrier, avec les mêmes délais légaux de traitement de vos demandes.

Pour plus d'information sur les modalités de transmission des dossiers par voie électronique, vous pouvez consulter les conditions générales d'utilisation. Toute démarche de saisine par voie électronique relative au périmètre concerné effectuée par un autre moyen (adresse de messagerie générale de la commune) ne serait par conséquent par prise en compte.

La mairie reste votre interlocuteur privilégié pour vous accompagner tout au long de la procédure.



Démarchage frauduleux

(Alerte du 23 février 2022)

ATTENTION, nous avons été informés qu'une personne effectue actuellement du démarchage pour des travaux d'aménagement dans le village en se présentant sous le nom d'une entreprise locale.

Cette personne n'est absolument pas salariée de l'entreprise.

Ne versez jamais d'acompte et signalez les faits à la mairie

Agenda

- . Ramassage des déchets verts : à partir du mardi 5 avril au matin
- . Course cycliste « Circuit de l'Aronde » : dimanche 1^{er} mai
- . Ronde de l'Oise : samedi 4 juin aux alentours de 15h/15h20 (traverse notre village en venant de Montiers pour se diriger vers Moyenneville)

Concernant les manifestations à venir, les dates ne sont pas encore définies...

Un « Flash spécial festivités » vous sera distribué prochainement dans vos boîtes aux lettres.

(sous réserves des conditions sanitaires)

Vous avez une passion que vous souhaitez partager, qu'elle soit culturelle ou sportive, pourquoi ne pas créer votre association dans le but de regrouper des personnes volontaires autour de cette passion et ainsi faire vivre notre village ?

Pour créer votre association, n'hésitez pas à vous rapprocher de la Mairie qui vous guidera dans vos démarches.

Ce qu'il faut savoir

Bus PMI

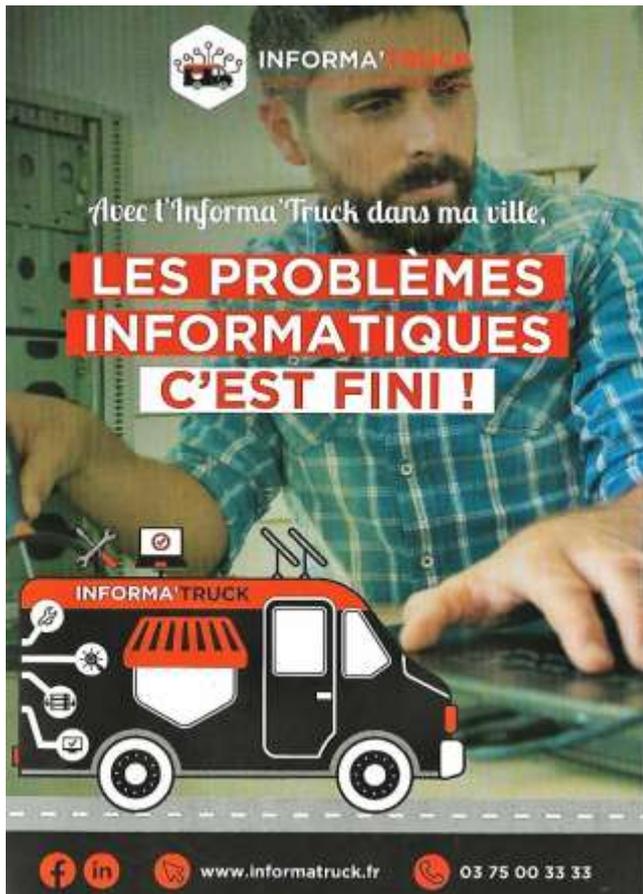
Dans Le cadre de ses missions, le Conseil Départemental de l'Oise assure, à travers son service de Protection Maternelle et Infantile (PMI), un suivi médical préventif pour les enfants âgés de 0 à 6 ans lors de consultations médicales.

Un Bus de consultations médicales stationnera sur notre commune, à proximité de la mairie, le 2^{ème} mercredi de chaque mois, à compter du mois de mars 2022.

Une équipe (médecin et auxiliaire de puériculture) sera à disposition des familles qui le souhaitent, dans le cadre de ses missions de prévention de la santé.



Camion dépannage internet « L'Informa' Truck »



Avec l'Informa' Truck dans ma ville,
LES PROBLEMES INFORMATIQUES C'EST FINI!

INFORMA' TRUCK

www.informatruck.fr 03 75 00 33 33



NOTRE COMMUNE S'ENGAGE POUR LUTTER CONTRE LA FRACTURE NUMERIQUE!

L'Informa' Truck, c'est un camion-atelier assurant la réparation de vos ordinateurs et la vente de matériels ou de composants. À votre service, un technicien qualifié vous conseillera et répondra à tous vos besoins en informatique.

En faisant appel à Informa' Truck, notre commune souhaite vous apporter une solution de confort et de proximité tout en poursuivant son engagement éco-responsable et le développement de l'activité économique.

Comment ça fonctionne ?

- 1. Dépôt**
 - Vous passez à l'Informa' Truck pour déposer votre matériel informatique;
 - ou
 - Nous le récupérons directement à votre domicile (prestation supplémentaire).
- 2. Diagnostic**

Le diagnostic permettant de détecter le problème informatique est fait dans la journée.
- 3. Réparation**
 - La réparation, simple et rapide, est faite en même temps que le diagnostic;
 - ou
 - L'informaticien vous propose un devis et démarre la réparation après sa validation.
- 4. Récupération**

Une fois la réparation terminée :

 - Vous passez au truck dans la journée ou le lendemain dans une ville voisine;
 - ou
 - Vous passez à la boutique de Chantilly lorsque vous le souhaitez, dans les jours qui suivent la réparation pour récupérer votre matériel;
 - ou
 - Vous êtes livré à domicile (prestation supplémentaire).

Réparation de PC
Vente d'accessoires
Retrait et livraison
Assemblage d'ordinateurs
Assistance utilisateurs
Installation à domicile

AVEC OU SANS RDV
Pour vous assurer une prise en charge rapide, nous vous conseillons de nous appeler.

L'Informa' Truck est présent sur notre commune le 4^{ème} vendredi de chaque mois de 10h30 à 12h

Gendarmerie

OUVERTURE AU PUBLIC

Brigade de Maignelay Montigny

La communauté de Brigades de Maignelay Montigny (Brigades de Maignelay Montigny et La Neuville Roy) a le plaisir de vous informer de la réouverture au public de la brigade de Maignelay Montigny

Cette première phase d'ouverture s'articulera les jours suivants :

- Lundi
- Mercredi
- Samedi

De 14 h à 18 h à compter du 02 mars 2022



Aide pour les + de 65 ans

Confiez la sécurité de votre domicile à des professionnels de la télésurveillance !

Engagée en faveur de la sécurité des habitants de l'Oise et contre les cambriolages, en particulier pour les personnes âgées qui sont les premières victimes, le Conseil Départemental propose **une aide financière de 300€** pour s'équiper en système d'alarme anti-intrusion. Cette aide forfaitaire a pour vocation d'inciter les personnes âgées de plus de 65 ans, sans conditions de ressources, à s'équiper afin de lutter contre les cambriolages et renforcer leur sécurité.

AvoCotés Protection, est éligible à cette subvention !

Grâce à notre formule Sécurité Intégrale composée d'un système d'alarme connectée et d'une télésurveillance 24h/24, nous vous apportons une réponse efficace, avec une offre adaptée, simple à installer et à utiliser ! Nos équipes sont mobilisées pour vous apporter un accompagnement concret autour des solutions proposées ou de l'aide à l'installation pour que sécurité rime avec tranquillité !

Logo OISE LE DÉPARTEMENTAL
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL S'ENGAGE pour la sécurité des + de 65 ans

Votre collectivité de proximité

AIDE DE 300€ pour l'acquisition d'une alarme anti-intrusion.

Plus d'informations et inscriptions au 03 44 82 60 60

Ce qu'il s'est passé...

Commémoration du 11 novembre 2021



Suite au jeu que nous avons lancé sur PanneauPocket, 9 participants ont remporté un bon d'achat de 12€

(N'oubliez pas de télécharger gratuitement l'application sur App Store ou Play Store)

Nombreux courriers adressés au Père Noël



Distribution du colis des aînés



Goûter de Noël des enfants avec distribution de viennoiseries, friandises, dégustation de vin chaud et chocolat chaud



Les lumières de Noël



UMRAC



L'UMRAC du groupe de La Neuville Roy et de ses environs a tenu son assemblée générale le 15 janvier 2022 à La Neuville Roy.

Avant l'assemblée, des adhérents et 3 porte-drapeaux se sont recueillis devant les sépultures de 3 camarades décédés depuis la pandémie de la COVID-19 au cimetière de Grandvillers aux bois et de Cressonsacq.

A cette occasion des plaques commémoratives UMRAC ont été déposées sur chacune des tombes.

Les familles furent très touchées par ce geste de sympathie et de reconnaissance.

Pour de plus amples informations sur le projet du parc éolien moulin bois, vous pouvez aller sur l'adresse : moulin-bois.parc-eoliens-enertrag.fr

Elle se lance ...



Depuis ce début d'année, l'entreprise « Camille Champeau Décoratrice d'intérieur » a été créée à La Neuville Roy. Avec un coaching déco, à l'aide de planches tendances ou de visuels 3D, Camille vous aidera à transformer votre intérieur et à vous projeter dans une décoration qui vous correspond.



Vous pouvez contacter Camille par téléphone au 06 74 18 15 81 ou par e-mail : cc.decoratrice@gmail.com, mais aussi la retrouver sur Instagram : camillec.decoratrice.

Etat civil

Bienvenue à ...

Cloé COULM le 03/11/2021

Louna WUILLE le 13/12/2021



Ils nous ont quittés ...

Georgette MARCEAU le 19/11/2021

Léandre LINGIER le 12/12/2021

Marie-France JARRIAULT le 28/12/2021

Frédéric JARRIAULT le 28/12/2021

Martine LEAL le 28/02/2022



Un peu de poésie

Premier sourire du printemps

Tandis qu'à leurs œuvres perverses
Les hommes courent haletants,
Mars qui rit, malgré les averses,
Prépare en secret le printemps.

Pour les petites pâquerettes,
Sournoisement lorsque tout dort,
Il repasse des collerettes
Et cisèle des boutons d'or.

LE CIVISME C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

BRUITS DE VOISINAGE

Selon l'arrêté préfectoral en date du 15 Novembre 1999 portant réglementation des bruits de voisinage dans le département de l'Oise, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique

Autorisés aux horaires suivants :

- Du **lundi au vendredi** de **8 h à 12 h** et de **13 h 30 à 19 h 30**
- Les **samedis** de **9 h à 12 h** et de **15 h à 19 h**
- Les **dimanches et jours fériés** de **10 h à 12 h**

BRÛLAGE DES DÉCHETS

L'article 84 du règlement sanitaire départemental **INTERDIT** tout brûlage à l'air libre de déchets, y compris les déchets verts assimilés à des déchets ménagers. Si les services départementaux de lutte contre l'incendie sont amenés à se déplacer, leur intervention sera facturée aux contrevenants.

LES DÉJECTIONS CANINES

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces pour enfants et ce, par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections sur la partie du domaine public communal.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe de 35 €.

Pour la promenade de vos compagnons à quatre pattes, munissez-vous de sachets pour ramasser les crottes de votre chien.

INCIVILITÉS SUR LES ZONES DE TRI



De nombreux déchets sont abandonnés, déposés au pied des conteneurs.

Malgré la vigilance des agents communaux et le passage des agents de la Communauté de Communes du Plateau Picard une fois par semaine, le constat est là.

Pour rappel, tout dépôt de déchets devant les conteneurs est strictement interdit et passible d'une amende. Ce type d'incivilités a pour conséquences de nuire à la propreté publique, de rendre désagréables les lieux pour les personnes qui trient correctement et d'occasionner d'éventuels accidents (envols, pollution, entrave à la circulation des piétons et véhicules, ...)